Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260115-2026_003-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-003
CONSEIL MUNICIPAL 15/01/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Votants : 14
Nombre de suffrages exprimés Pour : 14 Contre : Abstentions :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. MAILLARD Michel.

Etaient présents :
M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE, Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, M. VALLEE Jean-Luc, Mme FOURCINAIS Annick, M. GUY Fabrice, M. ANDRIEU Pierre-Arnaud, Mme MONNIER Delphine, Mme DELANOË Anaïs, Mme MONNERIE Laêtitia

Procurations pour absents :
Mme GRÉ Estelle pouvoir à Mme COLLAS Céline

Date de convocation
09/01/2026

Était absent(e) et excusé(e) :
M. POSTIC Yann, Mme GRÉ Estelle,

A été nommé(e) comme **secrétaire** de séance : M. VALLEE Jean-Luc

2026-003 RADIATION D'UN AGENT ET SUPRESSION DE POSTE

M. le Maire informe le conseil municipal que l'agent technique en disponibilité n'a pas renouvelé dans les délais, une notification lui a été adressée au préalable pour renouveler la disponibilité, passé le délai sans réponse formalisée, un courrier de radiation lui a été adressé par LRAR.

De ce fait il est radié des cadres, à la suite de la procédure réglementaire.
Il est proposé au conseil municipal de supprimer le poste d'ADJOINT TECHNIQUE 35/35EME

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- **Prend acte de la radiation des cadres de l'agent technique,**
- **Valide la suppression du poste d'adjoint technique 35/35ème**
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 15/01/2026
Le Maire,
M. MAILLARD Michel

La secrétaire de séance